



Charte de la jeunesse de la commune de Saint-Ghislain

Je fais bouger mon monde

Entre les partenaires ci-nommés:

Administration communale de Saint-Ghislain située à 17 Rue de Chièvres, 7333 Tertre représentée par Monsieur Daniel Olivier, Bourgmestre, en sa qualité de coordinateur des services publics

Et

L'Echevinat de la Jeunesse représenté par Monsieur Fourmanoit Fabrice, Echevin

Et

Les travailleurs de la commune de Saint-Ghislain représentés par son service Jeunesse

Et

L'AMO Arpège en sa qualité de partenaire privé situé sur le territoire de Saint-Ghislain

Et

Le médiateur du processus de consultation initial du projet pilote de la commune de Saint-Ghislain, Monsieur Bricq Jérémy, membre du Conseil Consultatif de la Jeunesse, désigné d'un commun accord par les partenaires précédents

S'engagent à:

- 1) Conscientiser les jeunes à l'importance du rôle qu'ils jouent dans notre société en mettant à leur disposition des espaces d'échange et de parole
- 2) Offrir aux jeunes une accessibilité et une découverte à la vie politique et sociale de leur commune
- 3) Créer des liens pour amener les jeunes à connaître les services et associations mis à leur disposition
- 4) Assurer une communication claire, précise et adaptée aux besoins de la jeunesse
- 5) Encourager le développement de projets et aider à leur création